

Présents : Christopher DUMONTIER, Annabelle DEME, Florence DUMONTIER, Jean BLANC, Jacky LEMONNIER, Francine BOUVET, Catherine SEGRETIN, Isabelle SEGUIN, Stéphane SIMON

Excusés : Sylvie LEPELLETIER, Pascal MADUIT, Jérémy FOLLY

1

Maison de quartier

Les membres du conseil de quartier ont élaboré « un questionnaire pour le projet de Maison de quartier » (ci-joint) et sont allés, par secteur, faire du porte à porte pour recueillir l'avis des habitants. A ce jour, tous les questionnaires ne sont pas revenus. L'état des questionnaires récupéré fait apparaître 36 contre et 61 pour.

Arguments des contres :

- Pas d'intérêt personnel pour une maison de quartier
- Tranquillité
- Avec quel argent ?
- N'en voit pas l'utilité

Lieu : Un espace proche de l'école serait souhaité (l'école représente une zone neutre au carrefour des différents secteurs du quartier de L'orient St Nicolas, Maurice Duros, ...)

Activités : Gym, bricolage, jeux de société, rencontres/échanges, espace de dialogue

Ouverture : Les après-midis, le mercredi et le soir, pas les vendredis ni les matins, ni les weekends.

Certaines personnes consultées ont fait état d'un quartier à l'écart, pas considéré par la ville. La MJC ne vient plus sur ce quartier. Lors de la prochaine réunion, un bilan global sera présenté.

Également, lors de la prochaine réunion, Julie QUERUEL responsable du centre social Charles Lemaitre viendra présenter les actions mises en œuvre sur ce quartier et notamment ce qui est fait avec l'école.

2

Circulation :

- A) Le carrefour Rue des Noës Davy/Le Viverot est dangereux. En effet, le conducteur ne voit pas, quand il est au stop venant de la rue des Noës Davy, les véhicules qui montent par la rue du Viverot. Il est nécessaire de s'engager pour voir les véhicules venant de la droite. Un miroir pourrait améliorer ce manque de visibilité.
- B) Rue de sablonnières : mettre cette rue en sens unique. Ne plus autoriser les véhicules à tourner à gauche au stop de la rue Georges Fauvel face à l'IFSI. Beaucoup de véhicules sont en effet garés dans cette rue et la circulation à double sens n'est pas possible.

3

Réponses :

Réponses des services quant aux points abordés lors de la précédente réunion.
(Voir CR 23.09.2015 avec les réponses des Services Techniques (en bleu)).

Concernant la sécurisation du carrefour de la rue des Noës Davy et de la rue Pasteur, les membres souhaitent avoir plus de renseignements, et demandent que l' élu ou le technicien en charge du dossier soient présents lors de la prochaine réunion.

4

Divers :

Chemin des Mancellières : un arbre pose problème à un riverain. Voir pour élagage.
Communiquer sur les jours et horaires de ramassages des ordures ménagères et des sacs de tri. Voir avec le SEROC.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'ORIENT

DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015

Présents : LEMONNIER Jacky, HAYS Monique, FOLLY Jérémy, MAUDUIT Pascal, BUCHY Pascal, LEPELLETIER Sylvie, BLANC Jean, DUMONTIER Christopher, DEME Annabelle, DUMONTIER Florence, BOUVET Francine, SEGUIN Isabelle, SIMON Stéphane

Excusée : SEGRETTIN Catherine

1/ Les panneaux d'affichage

Il a été demandé par le conseil l'installation de panneaux d'affichage associatif dans le quartier. Pour l'ensemble des conseils de quartier, il faut envisager l'installation d'une vingtaine de panneaux.

Concernant le quartier de l'Orient les sites envisagés sont les suivants :

- Route d'Aunay
 - Au niveau du magasin LIDL, rue du 11 Novembre
 - Rue des Noes Davy, au niveau de l'arrêt de bus de l'IME
- Il n'est pas envisageable pour coût financier de poser une vingtaine de panneaux d'information, il existe d'autres manières de communiquer (Vire Direct, le site Internet, etc...)

Aussi, il est proposé de mettre sur le site de la ville les comptes-rendus des réunions de conseil de quartier ainsi que les dates des réunions prévues.

2/ L'assiduité au conseil de quartier

Il a été rappelé par un membre du conseil l'obligation d'assiduité pour nos réunions. Il s'agit d'un engagement pris lorsqu'on s'inscrit au conseil de quartier.

3/ Projet du terrain de pétanque

Un travail d'amorce a été présenté par le bureau du conseil pour le terrain de pétanque qui se situerait sur l'ancienne aire de jeux pour enfants. Un schéma a été présenté par le groupe d'animation.

Ce projet a reçu un avis favorable de la commission des travaux et il est envisagé une inscription budgétaire d'environ 3000 euros pour 2016.

- Inscrit au BP 2016

4/ Création d'un chemin derrière l'IUT

Il est à noter que le chemin existe, mais il faut bien le délimiter et bien le border car le passage n'est pas toujours facile, en particulier pour les poussettes. Il faudrait donc penser à rendre ce chemin davantage praticable en y étalant un sable gris (idem dathée).

- L'allée sera reprofilée et sablée par le service voirie au printemps prochain.

Les représentants de la municipalité pensent qu'une étude rapide de la situation sera faite et qu'une réponse adéquate sera donnée.

5/ Projet du sens de circulation dans les rues Pasteur et Noës Davy

Un des membres du conseil de quartier a proposé que compte tenu de la circulation dense dans le quartier et vu la proximité des écoles, de mettre en sens unique la circulation au niveau de la rue Pasteur.

Une autre solution a été proposée par le conseil. Il s'agit de limiter la vitesse par l'installation d'un plateau avec passages piétons et ralentisseurs à chaque extrémité au niveau du carrefour de la rue des Noës Davy et de la rue Pasteur.

- Création d'un plateau surélevé : Proposition BP 2016 – Coût : environ 8000 € TTC.

Ce projet sera intégré dans un projet global d'aménagement en cours et préparé par la ville. Il s'agit de sécuriser les alentours de l'école PMF et l'IUT et de répondre au manque de places de parking dans cette zone ont précisé les représentants de la ville.

6/ Création de la maison de quartier

Plusieurs pistes sont encore à l'étude y compris la possibilité d'un espace dédié au sein de la future maison des solidarités.

D'autres pistes peuvent encore être étudiées tel un contrat avec les bailleurs locatifs (Logipays, Calvados habitat, etc.)

En termes de fonctionnement et d'organisation, il est proposé aux membres du conseil de se réunir en amont et de réfléchir sur le projet afin de le présenter dans ses lignes les plus complètes à la municipalité.

- En attente de proposition du conseil de quartier.

Questions diverses :

- Un membre du conseil propose que soient posés des panneaux d'indication et de signalisation des rues dans le quartier derrière les abribus pour mieux faire connaître la ville aux habitants ainsi qu'aux visiteurs. Cette question sera mise à l'étude.
- Dans le cadre du marché avec la Société CLEAR CHANNEL voir si possibilité.
- Un membre du conseil relève le problème posé par les sapins. Il demande à ce qu'ils soient taillés en bas afin d'éviter que les sapins ne demeurent pas des espaces insalubres. Il pense qu'il serait mieux que les sapins soient étayés par le dessous à hauteur de 2.5 mètre de façon à ce que certains habitants ne puissent plus déposer d'ordures.
- Suite à la Commission Cadre de Vie du 17/11/2015 et après s'être rendu sur place, les élus émettent un avis défavorable pour couper les arbres car ils protègent du vent et s'avèrent être une sécurité pour les enfants. En ce qui concerne les détritiques, M. CAËR proposent de voir si il y a la possibilité de mettre des bennes pour les encombrants dans le quartier St-Nicolas, une à deux fois par an.
- Les représentants de la ville indiquent qu'une réflexion est en cours, et qu'elle sera davantage axée sur la sensibilisation des habitants au **tri des déchets** plutôt que de couper les sapins. Le nettoyage serait également renforcé.
- Communiqué à Delphine AUGUSTIN de la Cdc.
- Concernant le parking devant l'école PMF menant vers la résidence Maurice Duros, une étude est en cours et sera intégrée dans le projet global de circulation qui sera prochainement proposé.
- Un passage piéton goudronné ou gravillonné a également été proposé entre la maison de retraite Symphonia et le quartier Saint Nicolas (actuellement zone de pelouse).
- Réalisation de l'étude et proposition au BP 2016 pour la création d'un cheminement sur la pelouse.
- Une jardinière de fleurs sur le rond-point serait aussi agréable pour le quartier.
- Inscrit au BP 2016.
- Une question a été posée concernant la haie longeant l'allée Maurice Duros. Elle sera conservée.
- Enfin, il a été proposé par un membre du conseil la mise en place de marches entre l'IUT et la salle de Tennis de table permettant ainsi de rejoindre le chemin décrit précédemment. Ceci sera soumis à la commission travaux ou dans le cadre de chantier d'insertion.

Il est 22h30, la séance est terminée. Les membres du conseil de quartier se sont engagés à se retrouver le MERCREDI 20 JANVIER 2016 A 20H30.